

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 22 mai 2026 décide :

ACTE ADMINISTRATIF	DELIBERATION POUR AVIS
Acte 41-2026	Attribution d'une subvention pour l'association "Pint of science" pour la Faculté de Santé.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire donne un avis favorable sur la délibération relative à l'attribution d'une subvention pour l'association "Pint of science" pour la Faculté de Santé.

Document annexé.

A Saint Etienne le 22 mai 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président de la Formation, de
l'International et de l'Europe



Alain TROUILLET

**Pour le Président et par délégation,
Alain TROUILLET
Vice-Président chargé de la Formation,
de l'International et de l'Europe**

MEMBRES : 39 QUORUM : 20	REPRESENTES : 06	PRESENTS : 22
POUR : 28	CONTRE : 00	ABST : 0

**EXTRAIT PROCES VERBAL DU CONSEIL DE GESTION
DE LA FACULTE DE SANTE
Séance plénière du 29 avril 2026**

Séance en formation plénière tenue le 29 avril 2026 dans les locaux de la Faculté de Santé, sous la présidence du Professeur Philippe Berthelot, Doyen de la Faculté.

Etaient présent.e.s :

Monsieur le Pr Philippe Berthelot en sa qualité de Doyen,
Mesdames les Pres Claire Boutet, Céline Chauleur, Amandine Gagneux-Brunon, Natacha Germain et Carole Pelissier du Collège des enseignants de rang A,
Messieurs les Prs Laurent Bertoletti (en distanciel), Xavier Gocko, Hubert Marotte et Guillaume Thiery du Collège des enseignants de rang A,
Mesdames les Drs Fanny Collange et Sylvie Pillet du Collège des enseignants de Rang B,
Messieurs les Drs Baptiste Gramont, Fabien Schneider, Charles Quesada et Louis Waeckel du Collège des enseignants de rang B,
Madame le Dr Marion Combe (en distanciel) du Collège des enseignants de rang P,
Monsieur le Dr Lyonnell Moiron du Collège des enseignants de rang P,
Madame Nadjima Soualmi du collège des personnels BIATSS,
Monsieur Florian Bergandi du Collège des personnels BIATSS,
Mesdames Maelys Michard, Valentine Magand, Kathleen Balaguer, Eugénie Delvallée, Mila Chauleur (suppléante) et Clarisse Faure (suppléante, en distanciel) du Collège des étudiantes,
Messieurs Pierre-Adrien Lachaud, Mathéo Oriol, Louis Lavandier (suppléant), Ilyès Makboul (suppléant) et Romain Maneval (suppléant) du Collège des étudiants,
Madame Annelyse Picarles en qualité d'invitée permanente,
Monsieur Nicolas Boyer, en qualité d'invité permanent.

Etaient excusé.e.s :

Madame le Pre Nathalie Perek Courbon du Collège des enseignants de rang A,
Monsieur le Pr Hugues Patural du Collège des enseignants de rang A,
Mesdames les Drs Marine-Alexia Lefevre (pouvoir à S. Pillet) et Valentine Mismetti du collège des enseignantes de rang B,
Monsieur le Dr François Ballereau du Collège des enseignants de rang P,
Mesdames Alexandra Balan, Anaëlle Barlet du Collège des étudiantes,
Messieurs Alexis Vial, Gavroche Pouzol, Liam Ewald du Collège des étudiants,
Mesdames Laurène Alard Carre et Stéphanie Calaciura du Collège des personnalités extérieures,
Monsieur Olivier Bossard (pouvoir à C. Chauleur) en qualité de personnalité extérieure,
Madame le Pre Sophie Perinel Ragey et Madame Theodora Balmon en qualité d'invitées permanentes,
Messieurs Florent Pigeon, Alain Trouillet, Bruno Dohin, Aurélien Scalabre, Thierry Thomas, Vincent Augusto, Vincent Gautheron, Mathieu Oriol, Christian Boissier et Jérémy Rossi en qualité d'invités permanents.

A l'ordre du jour :

9. Demande de subvention « Pint of Science »

Aurélien Peyron et Lily Bruyère, étudiant et doctorante à la faculté de santé, présente le projet. Demande de subvention pour soutenir l'organisation de cette manifestation, prévue du 18 au 20 mai 2026, visant à valoriser et vulgariser les sujets de recherche (40% des projets présentés sont portés sur le campus santé).

Les membres du conseil de gestion émettent un avis favorable à l'unanimité des membres présents pour un financement de 300 €.



Le Doyen de la Faculté,
Pr Philippe Berthelot.